

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatre avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 25 mars 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DE LA RUE DU CAN, Le Maire.

Nombres de Membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
10	9	9

Présents : Pierre DE LA RUE DU CAN, Jean-Pierre BOUTONNET, Catherine PEPINOTREMENOS, Renée HEIM, Jean-Marie BOYER, Renée BOUSCHET, François ANDRE, Christophe COMBES et Jacques PIBAROT.

Yves CAYROCHE absent.

Catherine PEPINOTREMENOS a été nommée secrétaire de séance ;

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Approbation du PV de la réunion précédente :

Le compte rendu du Conseil Municipal du 07 mars 2022 est approuvé.

1- Budget Principal :

Vote du Compte Administratif et Compte de Gestion 2021 :

Compte Administratif et affectation de résultat :

<u>Fonctionnement</u>	Dépenses	Recettes
	<i>Déficit</i>	<i>Excédent</i>
Opérations réalisées en 2021	341 813.83	568 521.52
Affectation du Résultat de 2020		648 426.84
Résultat de Clôture 2021	341 813.83	1 216 948.36
RESULTAT		875 134.53
<u>Investissement</u>		
	Dépenses	Recettes
	<i>Déficit</i>	<i>Excédent</i>
Opérations réalisées en 2021	37 980.08	137 706.61
Affectation du Résultat de 2020	18 551.68	
Résultat de Clôture 2021	56 531.76	137 706.61
Résultat 2021		81 174.85
Reste à Réaliser	122 000.00	0.00
RESULTAT	40 825.15	

A partir des données extraites du Compte Administratif,	
Monsieur Le Maire donne communication aux membres de l'Assemblée des résultats du Compte Administratif 2021 qui s'établissent comme suit :	
section de fonctionnement :	
Excédent reporté :	648 426.84 €
Résultat des opérations propres à l'exercice :	226 707.69 €
Excédent de fonctionnement de clôture :	875 134.53 €
section d'investissement :	
Déficit reporté :	-18 551.68 €
Résultat des opérations propres à l'exercice :	99 726.53 €
Excédent cumulé :	81 174.85 €
Reste à Réaliser :	Dépenses d'investissement : 122 000.00 €
	Recettes d'investissement : 0.00 €
Déficit cumulé :	-40 825.15 €
Sur proposition de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal	
DECIDENT :	
- d'inscrire, section de fonctionnement, en recette,	
	Excédent antérieur reporté, Article 002 : 834 309.38 €
- d'inscrire, section d'investissement, en recettes,	
	Excédent antérieur reporté, Article 001 : 81 174.85 €
- d'inscrire, section d'investissement, en recette,	
	pour combler le déficit, Article 1068 : 40 825.15 €

Le Maire ne prend pas part au vote.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Compte de Gestion 2021 du Budget Principal :

Le Compte de gestion du receveur est en accord avec le compte administratif, il n'appelle aucune observation ou remarque.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Vote du budget primitif 2022 :

SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	293 800.00 €	002	Excédent reporté	834 309.38 €
012	Charges de personnel	115 100.00 €	70	Ventes de Produits et Services	2 800.00 €
65	Autres charges de gestion courante	289 300.00 €	73	Impôts et Taxes	211 000.00 €
66	Charges Financières	1 000.00 €	74	Dotations et Participations	269 500.00 €
67	Charges Exceptionnelles	21 000.00 €	75	Autres produits de gestion courante	30 590.62 €
022	Dépenses imprévues	- €	013	Atténuation de charges	- €
023	Virement à section d'investissement	576 000.00 €	77	Produits exceptionnels	- €
014	Atténuaion de produits	52 000.00 €	76	Produits financiers	- €
043	Opération d'ordre	- €	042	Opération d'ordres	- €
TOTAL		1 348 200.00 €	TOTAL		1 348 200.00 €
SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
001	Déficit d'inv. reporté	- €	1068	Réserves	40 825.15 €
16	Remboursements d'emprunts	- €	10	Dotations, fonds divers	10 000.00 €
20	Immobilisations Incorporelles	1 000.00 €	13	Subventions d'investissement	44 000.00 €
21	Immobilisations Corporelles	- €	16	Emprunts	1 000.00 €
23	Immobilisations en cours	282 000.00 €	021	Virement de section fonctionnement	576 000.00 €
26	Participations SIVOM	470 000.00 €	001	Excédent antérieur reporté	81 174.85 €
040	Opération d'ordre	- €	040	Opération d'ordre	- €
TOTAL		753 000.00 €	TOTAL		753 000.00 €

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Programme d'investissement 2022 :

PROJETS 2022:

<u>inscrits en fonctionnement sur le BP</u>				
65541	Travaux de voirie - goudrons - RAR de 2021	105 000.00 €		
	- Route Planzolles à la Chaberterie	51 000.00 €		
	- Route de Besses	14 800.00 €		
	- Mur Pont de Thomas	15 200.00 €		
	- Route du Théron	2 700.00 €		
	- Mur Bouchet de la Lauze	9 000.00 €		
	- Enrochement Quartier Veyrat	5 800.00 €		
	- Montée Franco / Saler Planzolles	6 500.00 €		
65541	Travaux de voirie - goudrons - 2022	107 800.00 €		
	- ruelle vers le Mas du Moulin	5 000.00 €		
	- route des Combaulies	6 300.00 €		
	- route de la Masseborie	5 500.00 €		
	- rue Planzolles	9 900.00 €		
	- route entre Planzolles bas et haut	7 500.00 €		
	- enrochement route de Thomas (dégats orages)	13 800.00 €		
	- accès du Théron + réseau pluvial (dégats orages)	7 200.00 €		
	- route Montselgues (dégats orages)	46 900.00 €		
	- route du Prés de Barre (dégats d'orages)	5 400.00 €		
	Recueil des récits des habitants			
617	Ethnologue + photographe	15 000.00 €		
6231	Editions livre	18 000.00 €		
	Programme culturel			
6232	Spectacle Caubère + 2 concerts	10 000.00 €	74718	subvention du Département 2 000.00 €
<u>inscrits en investissement</u>				
<u>Restes à réaliser de 2021</u>				
21318	Enduits église	55 000.00 €		
2132	Volets labdié	2 500.00 €		
2132	Travaux appartements communaux	21 500.00 €		
2152	Installation barrière route La chaberterie + achat terrain	23 000.00 €		
2313	Maîtrise d'œuvre garage communal	20 000.00 €		
<u>prévisions 2022</u>				
2313	extension hangar	150 000.00 €	1323	subvention du Département 44 000.00 €
2313	salle	280 000.00 €		
2313	maison des aînés	20 000.00 €		
2152	numérotation rue	20 000.00 €		
21571	tracteur	100 000.00 €		
2184	matériel pour évènements culturel	10 000.00 €		
2184	table et chaise	5 000.00 €		
2135	aménagement village	45 000.00 €		

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Vote des taxes locales :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir les taux de 2021

Taxe Foncière Propriété Bâtie : 35,98 %

Taxe Foncière Propriété Non-Bâtie : 40,67 %

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Vote des subventions aux associations :

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal des courriers de demandes de subventions des associations au titre de l'année 2022.

Christophe COMBES, Président d'association ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ATTRIBUE les subventions suivantes, au titre de l'année 2022 :

SUBVENTIONS aux Associations	<i>décision</i>
G.A.P	500 €
Sté de Chasse "La Joyeuse"	500 €
Les Vieilles Roues Cévenoles	500 €
Association "Jours de Fête" - CH Pontails	700 €
La Grange aux Livres	500 €
A.P.E de Vielvic	1 000 €
F.S.E Collège de Villefort	360 €
Association Sportive Collège de Villefort	135 €
Ski Club des Monts Cévenols	300 €
Micro-crèche "les petits loups"	500 €
Association "Les Papillons"	50 €
Souvenir Français	50 €
Ski club de Génolhac	300 €
Amicale pompiers Villefort	150 €
Foyer rural Pourcharesses	300 €
La Forge - Villefort	300 €
Les Restos du Cœur	100 €
Cinéco	200 €
Amicale des pompiers de Génolhac	150 €

Pour :8

Contre : 0

Abstention : 0

2- Budget de l'eau :

Vote du Compte Administratif et Compte de Gestion 2021 :

Compte Administratif et affectation de résultat :

<u>Fonctionnement</u>	Dépenses	Recettes
	<i>Déficit</i>	<i>Excédent</i>
Opérations réalisées en 2021	45 653.46	16 609.20
Affectation du Résultat de 2020		40 880.16
Résultat de Clôture 2021	45 653.46	57 489.36
RESULTAT		11 835.90
<u>Investissement</u>	Dépenses	Recettes
	<i>Déficit</i>	<i>Excédent</i>
Opérations réalisées en 2021	2 956.28	11 767.94
Affectation du Résultat de 2020		80 456.12
Résultat de Clôture 2021	2 956.28	92 224.06
Résultat 2021		89 267.78
Reste à Réaliser	0.00	0.00
RESULTAT		89 267.78

A partir des données extraites du Compte Administratif,
Monsieur Le Maire donne communication aux membres de l'Assemblée des résultats du Compte Administratif qui s'établissent comme suit :

<u>section de fonctionnement :</u>	
Excédent reporté :	40 880.16 €
Résultat des opérations propres à l'exercice :	-29 044.26 €
Excédent de fonctionnement de clôture :	11 835.90 €
<u>section d'investissement :</u>	
Excédent reporté :	80 456.12 €
Résultat des opérations propres à l'exercice :	8 811.66 €
Excédent cumulé	89 267.78 €
Reste à Réaliser :	Dépenses d'investissement : 0.00 €
	Recettes d'investissement : 0.00 €
Excédent cumulé :	89 267.78 €
Sur proposition de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal	
DECIDENT :	
- d'inscrire, section de fonctionnement, en recette,	
	Excédent antérieur reporté, Article 002: 11 835.90 €
- d'inscrire, section d'investissement, en recette,	
	Excédent antérieur reporté, Article 001: 89 267.78 €

Le Maire ne prend pas part au vote.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Compte de Gestion 2021 du Budget de l'eau :

Le Compte de gestion du receveur est en accord avec le compte administratif, il n'appelle aucune observation ou remarque.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Vote du budget primitif eau 2022 :

SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	31 000.00 €	002	Excédent reporté	11 835.90 €
65	Autres charges de gestion courantes	- €	70	Ventes de Produits et Services	16 664.10 €
67	Charges Exceptionnelles	- €	74	Subventions d'exploitation	20 000.00 €
042	Opération d'ordres entre section – amortissement	13 000.00 €	75	Autres produits de gestion courante	- €
022	Virement à section d'investissement	- €	77	Autres produits exceptionnel	- €
014	Atténuation de produits	4 500.00 €			- €
002	Déficit reporté	- €			- €
TOTAL		48 500.00 €	TOTAL		48 500.00 €
SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
001	Déficit d'inv. reporté	- €	001	Excédent d'investissement reporté	89 267.78 €
21	Immobilisations Corporelles	102 500.00 €	10	Dotations, fonds divers	232.22 €
23	Immobilisations en cours	- €	021	Virement de section de fonctionnement	- €
040	Opération d'ordres entre section	- €	040	Amortissement	13 000.00 €
TOTAL		102 500.00 €	TOTAL		102 500.00 €

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Programme d'investissement 2022 :

- Projet d'installation des systèmes de traitement UV
- Protection pompage de l'Oultre

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Vote du prix de l'eau :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir les tarifs suivants :

Raccordement au réseau eau potable :

- Branchement au réseau d'eau, installation compteur = 305 €

Vente de l'eau :

- abonnement = 39,00 €

- prix du m³ de 0 à 60 m³ = 0,28 €

- prix à partir de 61 m³ = 0,10 €

- chaque m³ consommé est soumis à la « redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique » fixée chaque année par l'Agence de l'Eau.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

3- Convention écoles secteur de Villefort :

Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la proposition de mise en place d'un protocole d'engagement pour la préservation des effectifs des écoles du bassin de Villefort.

Le protocole prévoit qu'un maire ne peut inscrire, un enfant, dans son école communale, sans avoir l'accord et l'engagement, de la commune du domicile de l'enfant, de participer aux frais de scolarité.

Le Conseil Municipal valide le protocole.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

4- Autorisation échange et achat de terrain au niveau du garage communal :

Suite aux accords de principe du Conseil Municipal concernant un échange de terrain avec Mr COLOMBAN et l'achat d'une partie de la parcelle de Mme HEMERY située derrière le garage communal, le géomètre a établi les documents d'arpentage.

Le Conseil Municipal prend connaissance et valide les documents d'arpentage.

Il est décidé d'échanger la parcelle A 1589 de 194 m² appartenant à la commune avec la parcelle A 1590 de 194 m² appartenant à Mr COLOMBAN.

Il est décidé d'acheter la parcelle A 1592 de 391 m² à Mme HEMERY au prix de 8 € le m².

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

5- Demande d'autorisation d'utilisation de la salle et ses abords pour des séances de cinéma itinérant :

Monsieur le Maire présente les activités de CINECO, cinéma itinérant en milieu rural. Afin de pouvoir organiser des projections sur Pontails et Brésis, il est nécessaire que le conseil municipal donne son autorisation pour l'utilisation de la salle polyvalente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

AUTORISE l'association CINECO à effectuer des séances commerciales de cinéma, dans la salle polyvalente et aux abords de celle-ci au village de Pontails et Brésis

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

La séance est levée à 20h30.